

On commence à monnayer au nom de Constantin, qui, dès cette époque, est *Caesar designatus* <sup>1</sup>.

Constance Chlore prend les Gaules, l'Italie, l'Afrique, mais laisse à Flavius Sévère le soin de ces deux dernières provinces; Galère prend l'Asie, l'Illyrie, la Thrace, la Syrie et l'Égypte : ces deux dernières provinces sont confiées à Maximin Daïa <sup>2</sup>.

Maximin Daïa prononce dans ses États une sorte d'amnistie religieuse <sup>3</sup>.

La persécution cesse en Espagne, en Italie et en Afrique <sup>4</sup>.

\* Les biographies de l'Histoire Auguste qui portent le nom de Flavius Vopiscus datent de cette époque <sup>5</sup>.

Durant une visite de Galère aux carrières de marbre de Pannonie, cinq chrétiens qui refusent de sculpter un Esculape sont noyés; saint Cyrille, évêque d'Antioche, condamné aux mines depuis trois ans, meurt quelques jours après <sup>6</sup>.

\* Guerre de Galère contre les Sarmates : Constantin, fils de Constance Chlore, y remporte une victoire <sup>7</sup>.

\* Début du schisme méletien à Alexandrie. Méletius, évêque de Lycopolis, se fait primat de son propre chef, au préjudice de l'évêque d'Alexandrie Pierre, et nomme des évêques dans son prétendu ressort <sup>8</sup>.

Naissance du pape Damase <sup>9</sup>.

1<sup>er</sup> mai.

Mai.

Apr. le 1<sup>er</sup> mai.

Apr. le 1<sup>er</sup> mai.

Apr. le 1<sup>er</sup> mai.

8 nov.-fin nov.

\* Naissance du solitaire saint Jean de Lycopolis <sup>1</sup>.

LOIS : *Cod. Just.*, VI, 9, 7; — V, 42, 5; — III, 12, 1.

306

Imp. Caes. C. Flavius Valerius Constantius Aug. VI.  
Imp. Caes. Galerius Valerius Maximianus Aug. VI.

Préfet de la ville : Annius Anullinus <sup>2</sup>.

Reprise de la persécution dans les États de Maximin Daïa : les gouverneurs doivent contraindre les habitants des villes à sacrifier publiquement <sup>3</sup>.

Constantin s'échappe de la cour de Galère et se rend en Gaule; il trouve Constance Chlore à Gesoriacum (Boulogne-sur-Mer) et l'accompagne en Angleterre contre les Pictes <sup>4</sup>.

Pierre, évêque d'Alexandrie, règle par une série de canons disciplinaires la situation des chrétiens qui ont failli durant la persécution <sup>5</sup>.

Hieroclès, préfet d'Égypte, fait jeter à la mer le solitaire Apollonius, le mime Philémon, et Arrien, gouverneur de Thébaidé récemment converti <sup>6</sup>.

Martyre à Césarée du jeune Aphianus, ancien étudiant en droit et ami d'Eusèbe de Césarée, et à Tyr du jeune Ulpianus <sup>7</sup>.

Hieroclès, préfet d'Égypte, fait noyer à Alexandrie le chrétien Edesius, frère d'Aphianus <sup>8</sup>.

Pierre, évêque d'Alexandrie, est contraint de se cacher; Philoromus, *juridicus* d'Alexandrie, et les quatre évêques égyptiens Hesychius, Pachumius, Theodore et Phileas, sont emprisonnés <sup>9</sup>.

Pr. mois.

Février ou mars.

Av. avril.

7 mars.

2 avril.

Peu apr. le 2 avril.

Apr. avril.

1. DE WESTPHALEN, *Rev. Numism.*, 1887, p. 36-39.

2. TILL., IV, p. 88.

3. EUS., *Hist. Eccl.*, IX, 9. — ALLARD, V, p. 29-31.

4. EUS., *Mart. Pal.*, 13.

5. Entre le 1<sup>er</sup> mai 305 et le 24 juillet 306, d'apr. MOMMSEN, *Hermès*, 1890, p. 259. — RÜHL, *Rhein. Mus.*, XLIII, p. 597-604, place en 322 ou 323 la composition de la *Vita Probi*.

6. ROSSI, *Bull. di arch. crist.*,

1879, p. 49 et suiv. — D'apr. MASON, p. 259, ces faits ont lieu à la suite d'une visite de Dioclétien. — HUNZIKER, p. 262-265, en nie l'authenticité. — BÜDINGER, III, p. 357-379, place sous Claude II les faits qui ont donné naissance à cette *Passio coronatorum*.

7. 305 ou 306, d'apr. TILL., IV, p. 89.

8. En 304 ou 305, d'apr. HÉFÉLÉ, I, p. 339.

9. HIER., *De Viris*, 103. — TEUFFEL, III, p. 167.

1. TILL., *Mém.*, X, p. 12.

2. *Chronographe de 354*.

3. EUS., *Mart. Pal.*, 4. — ALLARD, V, p. 36.

4. *VII Pan. Const. Aug.*, 7 (BAEBRENS, p. 164-165). — DE WESTPHALEN, *Rev. Numism.*, 1887, p. 29. — D'apr. EUS., *Vit. Const.*, I, 21, et LACT., *Mort. Pers.*, 24, Constantin, à son arrivée en Gaule, trouve Constance mourant.

5. ALLARD, V, p. 31-35.

6. ALLARD, V, p. 56-58, d'apr. RUFIN, *Hist. mon.*, 19, et les martyrologes.

7. EUS., *Mart. Pal.*, 4 et 5. — ALLARD, V, p. 49. — Le 2 avril 305, d'apr. HUNZIKER, p. 129.

8. EUS., *Mart. Pal.*, 5.

9. EUS., *Hist. Eccl.*, VIII, 9. — ALLARD, V, p. 51-53.

Mort de Constance Chlore à Eboracum (York) : Constantin est proclamé Auguste par ses troupes <sup>1</sup>. 25 juillet.

Début de la première puissance tribunitice de Constantin <sup>2</sup>. 25 juillet.

Constantin rend officiellement aux chrétiens de la Gaule la liberté de leur culte <sup>3</sup>. Peu apr. le 25 juillet.

Galère nomme Flavius Sévère au rang d'Auguste, et Constantin doit se contenter de celui de César <sup>4</sup>. Apr. le 25 juillet.

Constantin remporte deux victoires sur les Francs, l'une en Gaule, où les rois Ascaricus et Regaisus sont faits prisonniers, l'autre au-delà du Rhin, chez les Bructères <sup>5</sup>.

\* Constantin jette les assises du pont de Cologne et augmente la flottille du Rhin <sup>6</sup>. Apr. le 25 juillet.

Les exactions fiscales des agents de Galère provoquent le mécontentement à Rome. Maxence, fils de Maximien Auguste, comploté avec quelques prétoriens : il fait tuer Abellius, vicaire du préfet du prétoire, et est proclamé Auguste <sup>7</sup>. 27 octobre.

Le chrétien Agapius, emprisonné à Gaza depuis deux ans, est livré aux bêtes devant Maximin Daïa dans l'amphithéâtre de Césarée <sup>8</sup>. 20 nov.

Maxence donne la pourpre à son père Maximien Hercule, qui redevient Auguste <sup>9</sup>. Fin de l'an.

Sainte Pélagie, la chrétienne Domnina et ses filles, menacées à Antioche des derniers outrages, se donnent la mort <sup>10</sup>.

\* Martyre des trois jeunes chrétiens Claude, Astère et Néon à Egée en Cilicie <sup>11</sup>.

\* Donat, évêque des Cases-Noires, en Numidie,

1. IDACE, *Descr. Cons.* — TILL., IV, p. 91 et 618. — En 305, d'apr. SOCR., I, 2.  
 2. STOBBE, *Philologus*, XXXII, p. 88.  
 3. LACT., *Mort. Pers.*, 24.  
 4. LACT., *Mort. Pers.*, 25.  
 5. EUS., *Vit. Const.*, I, 25. — VII Pan. *Const. Aug.*, 11 et 12 (BAEHRENS, p. 168-169).  
 6. VII Pan. *Const. Aug.*, 13 (BAEH-

RENS, p. 169). — SCH., II, p. 174.  
 7. LACT., *Mort. Pers.*, 26 et 44.  
 8. EUS., *Mart. Pal.*, 6.  
 9. TILL., IV, p. 621. — En 307, d'apr. LACT., *Mort. Pers.*, 26.  
 10. EUS., *Hist. Eccl.*, VIII, 12.  
 11. ALLARD, V, p. 73, n. 2. — En 285, d'apr. RUINART, p. 282. — AUBÉ, IV, p. 429-432, incline à placer ce martyre sous Dèce ou sous Valérien.

forme un schisme à Carthage contre l'évêque Mensurius <sup>1</sup>.

Saint Hilarion, âgé de quinze ans, quitte les écoles d'Alexandrie et va passer deux mois auprès de saint Antoine; il revient en Palestine et est le premier qui y pratique la vie monastique <sup>2</sup>.

Le rhéteur Julianus de Cappadoce commence son enseignement à Athènes <sup>3</sup>.

307

*En Occident :*  
 Imp. M. Aurelius Valerius Maximianus Aug. IX.  
 Fl. Valerius Constantinus nob. Caes.

— *A Rome :*  
 Imp. M. Aurelius Valerius Maximianus Aug. IX, Galerius Valerius Maximinus Nob. Caes; —  
*puis, au moins en décembre :*  
 post consula-

Préfet du prétoire de Flavius Severus :

Anullinus <sup>4</sup>.

**Préfets de la ville :** Annius Anullinus; — puis, à partir du 27 août, Attius Insteius Tertullus Populonium <sup>5</sup>.

Flavius Sévère vient attaquer Maxence à Rome, mais son armée, composée d'anciens soldats de Maximien Hercule, déserte toute entière <sup>6</sup>.

Flavius Sévère s'enfuit à Ravenne : il est forcé de se rendre à Maximien Auguste <sup>7</sup>.

Martyre du jardinier saint Serenus à Sirmium <sup>8</sup>. Urbain, gouverneur de Palestine, fait noyer sainte Théodosie à Césarée <sup>9</sup>.

Descente de Galère en Italie : craignant une révolte de ses soldats, il se retire promptement, laissant Maxence maître de Rome <sup>10</sup>.

\* Des négociations s'engagent entre Galère, installé dans son camp d'Interamna, et Maximien Hercule : Maxence, pour les faire échouer, fait tuer Flavius Sévère à *Tres Tabernae* <sup>11</sup>.

\* Dissensions à Rome entre Maximien Hercule

1. TILL., *Mém.*, VI, p. 4 et 697-698.  
 2. HIER., *Vit. Hilar.*, 2-3.  
 3. PETIT DE JULLEVILLE, p. 18.  
 4. ZOS., II, 10.  
 5. *Chronographe de 354*. — TOMASSETTI, p. 61.  
 6. LACT., *Mort. Pers.*, 26. — TILL., IV, p. 99.  
 7. IDACE, *Descr. Cons.* — LACT., *Mort. Pers.*, 26. — TILL., IV, p. 99.  
 8. RUINART, p. 546. — ALLARD, V, p. 91-94.

9. EUS., *Mart. Pal.*, 7.  
 10. LACT., *Mort. Pers.*, 27. — DE WESTPHALEN, *Rev. Numism.*, 1887, p. 34, n. 2, juge prouvé par les monnaies que Galère, dans cette courte expédition, occupa Aquilée.  
 11. SCH., II, p. 177, n. 3. — *Le Chronographe de 354* (éd. MOMMSEN, p. 648), donne à Flavius Sévère 3 ans, 4 mois et 15 jours de règne : ce qui mettrait sa mort au 16 septembre 308. — IDACE, *Descr. Cons.*, donne la date 307.

Début de l'année.

Vers févr.

23 février.

2 avril.

tum VI Constantii et Maximiani<sup>1</sup>.

— *En Orient* : Imp. Fl. Valerius Severus Aug.<sup>2</sup>.

et son fils Maxence : Hercule arrache la pourpre à son fils, mais est chassé de Rome par les soldats, partisans de Maxence<sup>3</sup>.

Début de la seconde puissance tribunice de Constantin<sup>4</sup>.

Martyre de sainte Euphémie à Chalcédoine<sup>5</sup>.

Maximien Hercule va trouver Galère à Carnuntum. Dioclétien, qui s'y trouve également, refuse de reprendre l'empire<sup>6</sup>.

Urbain, gouverneur de Palestine, condamne aux mines Silvanus, prêtre de Gaza, et ses compagnons, et fait brûler le chrétien Dominus<sup>7</sup>.

Le docteur saint Pamphile, maître d'Eusèbe, est enfermé dans la prison de Césarée et y continue ses études bibliques<sup>8</sup>.

\* Galère accorde à Maximin Daïa et à Constantin le titre de fils des Augustes<sup>9</sup>.

En présence de Dioclétien et de Maximien Hercule, Galère fait Auguste, en remplacement de Flavius Sévère, C. Flavius Valerius Licinianus Licinius<sup>10</sup>.

Maximien Hercule se rend en Gaule avec sa fille Fausta : il la donne à Constantin et confirme à celui-ci le titre d'Auguste<sup>11</sup>.

\* Les milices de Carthage, attachées à Galère, refusent de laisser exposer les images de Maxence

25 juillet \*

16 sept.

Début de novembre.

5 nov.

Après le 5 novembre.

Peu av. le 11 nov.

11 nov.

Fin de l'an.

Fin de l'an.

1. ROSSI, *Inscr. Christ.*, I, p. xxvi, conteste l'indication du *Chronographe de 334* (éd. MOMMSEN, p. 628), d'après laquelle la formule *post consulatum* serait apparue à Rome dès le mois d'avril : date acceptée par BORGHESI, *Fastes*, V, p. 584.

2. BORGHESI, *Fastes*, V, p. 584.

3. LACT., *Mort. Pers.*, 28-29. — SCH., II, p. 178.

4. STOBBE, *Philologus*, XXXII, p. 88.

5. REINART, p. 541-545. — ALLARD, V, p. 94.

6. LACT., *Mort. Pers.*, 29. — TILL., IV, p. 102.

7. EUS., *Mart. Pal.*, 7.

8. EUS., *Mart. Pal.*, 7.

9. SCH., II, p. 172, n. 4, et p. 179, n. 4. Il cherche à concilier LACT., *Mort. Pers.*, 32, et les découvertes numismatiques.

10. *Chron. d'Alex.*, p. 279. — TILL., II, p. 103. — En 308 d'apr. IDACE, *Descr. cons.*

11. SCH., II, p. 179. — Il combat LACT., *Mort. Pers.*, 27, qui place le voyage de Maximien Hercule en Gaule durant l'invasion de Galère en Italie. — D'apr. TILL., IV, p. 100, ce voyage en Gaule a lieu vers le 31 mars 307, et c'est ce jour-là que Constantin prend le titre d'Auguste.

et partent pour Alexandrie afin de s'y joindre aux soldats de Maximin Daïa : arrêtées en Tripolitaine par les garnisons locales fidèles à Maxence, elles reviennent à Carthage<sup>1</sup>.

Urbain, gouverneur de Palestine, disgracié par Maximin Daïa, est exécuté à Césarée<sup>2</sup>.

Eusèbe commence à composer, avec saint Pamphile, emprisonné à Césarée, les cinq premiers livres de l'Apologie d'Origène<sup>3</sup>.

Culcianus, successeur de Hieroclès à la préfecture d'Égypte, fait décapiter Philéas, évêque de Thmuis, et le *juridicus* Philoromus<sup>4</sup>.

Fin de l'an.

Fin de l'an.

308

*Hors d'Italie* :

Imp. M. Aurelius Valerius Maximianus Aug. X.

Imp. Galerius Valerius Maximianus Aug. VII.

*A Rome, à partir du 20 avril* : Imp. M. Aurelius Valerius Maxentius Aug. ; M. Valerius Romulus Nobiliss. vir. 3.

Préfet du prétoire en Italie : C. Caeionus Rufius Volusianus<sup>6</sup>.

Préfet de la ville : Attius Insteius Tertullus Populonium ; — puis, à partir du 13 avril, Statius Rufinus<sup>7</sup>.

Maximin Daïa se fait proclamer Auguste par son armée<sup>8</sup>.

Maximien Hercule va retrouver son fils Maxence en Italie et essaie une seconde fois de le détrôner<sup>9</sup>.

Maxencé, à Rome, se déclare seul Auguste<sup>10</sup>.

Maximien Hercule, chassé de Rome, réclame en vain le secours de Galère, puis retourne en Gaule auprès de Constantin<sup>11</sup>.

Maximien Hercule accompagne Constantin jusqu'à Trèves dans une expédition contre quelques tribus franques, puis retourne à Arles et se fait proclamer Auguste pour la troisième fois. Constantin ramène ses troupes à travers la Gaule :

Début de l'année.

Avant le 20 avril.

19 ou 20 avril.

Après le 20 avril.

Avril-déc.

1. POULLE, *Rec. de Const.*, XVIII, p. 473-474.

2. EUS., *Mart. Pal.*, 7.

3. TILL., *Mém.*, VII, p. 40.

4. REINART, p. 548. — ALLARD, V, p. 102-109.

5. BORGHESI, *Fastes*, V, p. 585.

6. TISSOT, p. 196.

7. *Chronographe de 334*.

8. LACT., *Mort. Pers.*, 32. — « Vraisemblablement postérieur à 307 » (SCH., II, p. 182, n. 1).

9. SCH., II, p. 180.

10. SCH., II, p. 180, d'apr. le *Chronographe de 334* (éd. MOMMSEN, p. 628).

11. SCH., II, p. 180.

Marseille lui ouvre ses portes, Maximien Hercule lui est livré. Constantin l'épargne et rend à Apollon de solennelles actions de grâces<sup>1</sup>.

L. Domitius Alexander, vicaire du préfet du prétoire, est proclamé empereur par les troupes, à Carthage<sup>2</sup>.

Marcel est élu au siège épiscopal de Rome, laissé vide depuis quatre ans par la mort de Marcellin<sup>3</sup>.

Le pape Marcel ouvre près de la catacombe de Priscille le cimetière de Novella et réorganise les *tituli* ou paroisses; à la suite de troubles dans l'église de Rome, il est exilé par Maxence<sup>4</sup>.

Martyre de Paul et de ses compagnons à Gaza<sup>5</sup>.  
Quatre-vingt-dix-sept familles chrétiennes sont conduites des carrières de porphyre de la Thébaïde jusqu'en Palestine: le gouverneur Firmilianus les envoie aux mines de cuivre de cette province<sup>6</sup>.

Cent trente chrétiens sont emmenés des carrières égyptiennes dans celles de la Palestine et de la Cilicie<sup>7</sup>.

Courte trêve laissée aux chrétiens par Maximin<sup>8</sup>.  
Nouvel édit de Maximin aux gouverneurs de provinces: toutes les villes doivent réparer leurs temples, tous les habitants doivent sacrifier, et les denrées doivent être aspergées d'eau lustrale<sup>9</sup>.

Début de la troisième puissance tribunice de Constantin: il compte désormais ses puissances tribunices à partir du 11 novembre<sup>10</sup>.

Martyre à Césarée d'Antonin, Zébinas et Germain, qui troublent un sacrifice public offert par Firmilianus<sup>11</sup>.

1. LACT., *Mort. Pers.*, 29. — VII *Pan. Const. Aug.*, 18-21 (BAEHRENS, p. 174-177).

2. ZOS., II, 12. — SCH., II, p. 185.

3. DUCHESNE, *Lib. Pont.*, I, p. CCXLIX.

4. ALLARD, V, p. 122-124.

5. EUS., *Mart. Pal.*, 8.

6. EUS., *Mart. Pal.*, 8.

7. EUS., *Mart. Pal.*, 8.

8. EUS., *Mart. Pal.*, 9.

9. EUS., *Mart. Pal.*, 9.

10. STOBBE, *Philologus*, XXXII, p. 88.

11. EUS., *Mart. Pal.*, 9.

La chrétienne Eumathas est brûlée vive à Césarée<sup>1</sup>. 13 nov.

Une troisième troupe de chrétiens, qui suivent les deux convois de forçats égyptiens, sont arrêtés à Ascalon et à leur tour envoyés aux mines: parmi eux, Arès, Elias, Promus, sont martyrisés<sup>2</sup>. 14 déc.

309

*A Rome*: Imp. M. Aurelius Valerius Maxentius II.

M. Valerius Romulus Nobiliss. vir II.

*En Occident*: Post consulum Maximiani X et Maximiani VII.

*En Orient*: Imp. Valerius Licinianus Licinius Nob. Caes<sup>3</sup>.

**Préfets de la ville**: Stadius Rufinus; — puis, à partir du 30 octobre, Aurelius Hermogenes<sup>4</sup>.

Firmilien fait brûler à Césarée le jeune ascète Pierre Abselamus et l'évêque marcionite Asclepius<sup>5</sup>. 11 janvier.

Le pape Marcel meurt dans l'exil<sup>6</sup>. 16 janvier.

Firmilianus fait martyriser à Césarée le docteur Pamphile et onze autres chrétiens<sup>7</sup>. 16 février.

Deux pèlerins d'Égypte, Hadrien et Eubulus, ferment la longue liste des martyrs de Césarée<sup>8</sup>. 5-7 mars.

Firmilianus, gouverneur de Palestine, disgracié par Maximin Daïa, est décapité<sup>9</sup>. Après le 7 mars.

\* Eusèbe est ordonné pape en remplacement de Marcel<sup>10</sup>. 18 avril.

\* Quelques dissidents de l'Église de Rome, qui réclament la dispense de toute pénitence pour les faillis de la persécution, opposent Heraclius à Eusèbe. L'un et l'autre sont exilés par Magnence<sup>11</sup>. Entre le 18 avril et le 17 août.

\* Le pape Eusèbe meurt en Sicile, après quatre mois d'épiscopat<sup>12</sup>. 17 août.

Les confesseurs qui travaillent en Palestine aux Fin de l'an.

1. EUS., *Mart. Pal.*, 9.

2. EUS., *Mart. Pal.*, 10.

3. BORGHESI, *Fastes*, V, p. 586. — STOBBE, *Philologus*, XXXII, p. 86, n. 1, montre que le premier consulat de Licinius doit se placer en 309.

4. *Chronographe de 354*.

5. EUS., *Mart. Pal.*, 10.

6. DUCHESNE, *Lib. Pont.*, I, p. 164.

7. EUS., *Mart. Pal.*, 11.

8. EUS., *Mart. Pal.*, 11.

9. EUS., *Mart. Pal.*, 11.

10. Le jour est donné par le *Catal. Libér.* (DUCHESNE, *Lib. Pont.*, I, p. 9). — 309 ou 310, d'apr. DUCHESNE, *Lib. Pont.*, I, p. CCXLIX.

11. 309 ou 310, d'apr. DUCHESNE, *Lib. Pont.*, I, p. CCXLIX.

12. Le jour est donné par le *Catal. Libér.* (DUCHESNE, *Lib. Pont.*, I, p. 9). — 309 ou 310, d'apr. DUCHESNE, *Lib. Pont.*, I, p. CCXLIX.

mines de cuivre de Phaenos reçoivent la permission de construire des oratoires et de tenir des assemblées religieuses <sup>1</sup>.

\* Martyre de saint Quirinus, évêque de Siscia en Pannonie <sup>2</sup>.

**340**

*A Rome*: Imp. M. Aurelius Valerius Maxentius Aug. III.

*En Orient*: Andronicus; [Sicorius] Probus.

*Dans les parties de l'Occident non soumises à Maxence*: anno II post consulatum Maximiani X et Maximiani VII <sup>3</sup>.

**Préfets de la ville**: Aurelius Hermogenes; — puis, à partir du 28 octobre, C. Caeionius Rufius Volusianus <sup>4</sup>.

\* Mort d'Hormisdas II, roi des Perses <sup>5</sup>. Maximien Hercule essaie d'engager sa fille Fausta dans un complot contre la vie de Constantin; il est découvert et contraint de se tuer <sup>6</sup>.

Galère est frappé d'une terrible maladie à la fin de sa dix-huitième année de règne <sup>7</sup>.

Constantin fait abattre les statues de Maximien Hercule <sup>8</sup>.

Un rhéteur d'Autun (peut-être Eumène) prononce à Trèves, devant Constantin, le septième panégyrique <sup>9</sup>.

Constantin bat en un seul jour une coalition des Bructères, des Chamaves, des Chérusques, des Tubantes et des Alamans <sup>10</sup>.

Constantin prend le titre de *Germanicus Maximus* <sup>11</sup>.

Constantin passe en Bretagne, où il soumet quelques peuplades <sup>12</sup>.

Naissance du roi des Perses Sapor II, proclamé

Janv. ou fév.

Janvier ou février.

Vers fév.

Après fév.

Peu apr. le 25 juillet.

27 juin.

Après le 27 juin.

Après le 27 juin.

Avant le 4

1. Eus., *Mart. Pal.*, 13.

2. Hier., *Chron.* — ALLARD, V, p. 137-139.

3. BORGHESI, *Fastes*, V, p. 587. — Cf. ROSSI, *Inscr. Christ.*, I, p. LIII.

4. *Chronographe de 334*.

5. NÖLDEKE, p. 417.

6. LACT., *Mort. Pers.*, 30. — TILL., IV, p. 412.

7. LACT., *Mort. Pers.*, 33. — TILL., IV, p. 414.

8. Eus., *Hist. Eccl.*, VIII, 13. — Avant la mort d'Hercule, d'apr. Eus.,

*Vit. Const.*, I, 47. — Voy. TILL., IV, p. 630.

9. SACHS, p. 14. — Il s'accorde avec BRANDT, p. 12, pour nier que l'auteur soit Eumène: SEECK, *Neue Jahrb. für Phil.*, 1888, p. 724, le soutient. — En août 309 d'apr. TILL., IV, p. 411 et 629.

10. ORELLI-HENZEN, 5579. — SCH., II, p. 181.

11. CAGNAT, *Cours d'Épigr. lat.*, p. 210.

12. Eus., *Vit. Const.*, I, 25. — TILL., IV, p. 415.

immédiatement au détriment de son frère aîné Hormisdas, qui est emprisonné <sup>1</sup>.

La petite église de Phaenos est dispersée: les évêques égyptiens Nil et Pélée, Paternuthius, le lecteur aveugle Jean, l'évêque Silvain de Gaza, et une quarantaine d'autres chrétiens sont mis à mort <sup>2</sup>.

\* Naissance de saint Épiphane <sup>3</sup>.

\* Naissance du poète D. Magnus Ausonius <sup>4</sup>.

**341**

Imp. Galerius Valerius Maximianus Aug. VIII.

Imp. Galerius Valerius Maximinus Aug. II.

*A Rome, à partir de septembre*: Eusebius;

C. Caeionius Rufius Volusianus <sup>5</sup>.

**Préfets du prétoire**: Caeionius Julianus Cermenius <sup>6</sup>. — Pour Maxence, C. Caeionius Rufius Volusianus <sup>7</sup>.

**Préfets de la ville**: C. Caeionius Rufius Volusianus; — puis, à partir du 28 octobre, Junius Flavianus <sup>8</sup>.

Un édit de tolérance, signé de Galère, Constantin et Licinius, est affiché sur les murs de Nicomédie. Il est permis aux chrétiens d'« être » et de rebâtir leurs églises <sup>9</sup>.

Maximin Daïa, sans promulguer l'édit des trois empereurs, intime verbalement à ses ministres l'ordre de cesser la persécution, et les charge de communiquer cet ordre aux gouverneurs des diverses provinces <sup>10</sup>.

Mort de Galère <sup>11</sup>.

La mort de Galère est connue à Nicomédie <sup>12</sup>.

Miltiade est ordonné pape <sup>13</sup>.

Constantin visite Autun. Il remet aux Éduens tout l'arriéré de la contribution foncière depuis cinq ans, et réduit de 32,000 à 25,000 les uni-

septembre.

30 avril.

Apr. le 30 avril.

5 mai.

15 mai.

2 juillet.

Apr. juillet.

1. NÖLDEKE, p. 417.

2. Eus., *Mart. Pal.*, 13. — GÖRRES, *Philologus*, XXXVI, p. 608-609.

3. TILL., *Mém.*, X, p. 487.

4. AUSONE, éd. SCHENKL, p. VII.

5. BORGHESI, *Fastes*, V, p. 588.

6. SEECK, *Chron. Symm.*, p. CLXXVII.

7. ZOS., II, 14. — VICT., *Caes.*, 40.

8. *Chronographe de 334*.

9. LACT., *Mort. Pers.*, 33-34. — D'apr.

HUNZIKER, p. 237, n. 3, l'édit fut rédigé dès 310.

10. Eus., *Hist. Eccl.*, IX, 1. — Vers novembre d'apr. GÖRRES, *Philologus*, XXXVI, p. 605.

11. SCH., II, p. 183.

12. LACT., *Mort. Pers.*, 35.

13. *Catal. libér.* (DUCHESNE, *Lib. Pont.*, I, p. 9).

tés imposables de leur territoire. La ville d'Autun prend le titre de *Flavia civitas* <sup>1</sup>.

Maximin Daïa accourt de l'Orient, et envahit la Bithynie. Il a une entrevue avec Licinius au détroit de Chalcédoine. Daïa garde la rive asiatique et Licinius la rive thrace <sup>2</sup>.

Maximin Daïa veut épouser Valeria, veuve de Galère et fille de Dioclétien, qui s'est réfugiée auprès de lui. Sur son refus, il la relègue, ainsi que sa mère Prisca, dans les déserts de la Syrie. Trois femmes de haut rang, amies de Valeria, sont exécutées à Nicée par le *praeses* Eratineus. Dioclétien ne peut obtenir de Maximin qu'il lui renvoie sa fille Valeria <sup>3</sup>.

Un rhéteur d'Autun (peut-être Eumène) prononce à Trèves le huitième panégyrique où il remercie Constantin des faveurs accordées à la ville d'Autun <sup>4</sup>.

Une ordonnance de Maximin Daïa interdit aux chrétiens de tenir désormais des assemblées sur les tombeaux des martyrs <sup>5</sup>.

Martyre de Pierre, évêque d'Alexandrie <sup>6</sup>.

Martyre des prélats égyptiens Hesychius, Pachumius et Théodore <sup>7</sup>.

Rufius Volusianus, envoyé en Afrique par Maxence, est vainqueur de l'usurpateur Alexander, qui est mis à mort. Maxence ordonne de piller Carthage et célèbre le triomphe à Rome <sup>8</sup>.

Début des hostilités entre Constantin et Maxence : Maxence, feignant d'être irrité de la

Apr. le 5  
mai.

Apr. le 5  
mai.

Automne.

Octobre.

25 nov.

Fin nov.

Fin de l'an.

1. VIII *Grat. act.*, 8-14 (BAEHRENS, p. 186-192). — TILL., IV, p. 118 et 709.

2. LACT., *Mort. Pers.*, 36.

3. LACT., *Mort. Pers.*, 39-41.

4. SACHS, p. 10. — BRANDT, p. 23, nie que l'auteur soit Eumène.

5. EUS., *Hist. Eccl.*, IX, 2. — ALLARD, V, p. 164.

6. EUS., *Hist. Eccl.*, IX, 6. — ALLARD, V, p. 189. — GÖRRES, *Philologus*, XXXVI, p. 605, s'appuie sur LACT.,

*Mort. Pers.*, 36, pour soutenir que durant cette reprise de persécution dans les États de Maximin, il y eut des confesseurs, mais pas de martyrs.

7. EUS., *Hist. Eccl.*, IX, 6. — ALLARD, V, p. 189.

8. TILL., IV, p. 118-120. — CAGNAT, *L'Armée romaine d'Afrique*, p. 64. — En 310 d'apr. SCH., II, p. 185, et TISSOT, p. 195.

mort de Maximien Hercule, fait abattre à Rome les statues de Constantin. Il prépare l'invasion de la Rétie, d'où il menacera à la fois Constantin et Licinius. Constantin franchit les Alpes <sup>1</sup>.

Maximin Daïa parcourt ses états d'Orient : certains habitants d'Antioche, à l'instigation du curateur Théotecne, sollicitent l'interdiction pour tout chrétien d'habiter dans leurs murs. Les habitants de Nicomédie présentent la même demande <sup>2</sup>.

Maximin fait afficher dans toutes les villes le procès-verbal de fausses dépositions reçues par le commandant de Damas contre les impuretés des chrétiens <sup>3</sup>.

Le pape Miltiade est autorisé par Maxence à réclamer au préfet de la ville la remise des propriétés ecclésiastiques, confisquées depuis 303 <sup>4</sup>.

Miltiade fait ramener à Rome les restes de son prédécesseur Eusèbe : ils sont déposés dans une crypte du second étage du cimetière de Calliste <sup>5</sup>.

\* Martyre de saint Méthodius, évêque de Tyr <sup>6</sup>.

Mensurius, évêque de Carthage, meurt en regagnant cette ville. Le peuple élit Cécilien, et il est immédiatement sacré par Félix, évêque d'Ap-tonge. Les prêtres Celestius et Botrus, et Lucilla, riche dame de Carthage, s'élèvent contre Cécilien <sup>7</sup>.

Naissance d'Ulphilas, premier évêque des Goths <sup>8</sup>.

Fin de l'an.

Fin de l'an.

312

Imp. Flavius Valerius Constantinus Aug. II.

Préfets du prétoire : Caeionius Julianus Camenius <sup>9</sup>. — Pour Maximin Daïa, Sabinus <sup>10</sup>. — Pour Maxence, Ruricius Pompeianus <sup>11</sup>.

Préfets de la ville : Aradius Rufinus (entré en charge le 9 février); — puis, du 27 octobre au

1. ZOS., II, 15.

2. EUS., *Hist. Eccl.*, IX, 2-6.

3. EUS., *Hist. Eccl.*, IX, 5.

4. AUG., *Brev. coll. cum. don.*, III, 34 (éd. MIGNÉ, IX, p. 645).

5. DUCHESNE, *Lib. Pont.*, I, p. 167.

6. 311 ou 312, d'apr. ALLARD, V, p.

189.

7. OPTAT, *De Schism. don.*, I, 18.

8. SCOTT, p. 48. — En 318 d'apr. WAITZ, p. 47.

9. SEECK, *Chron. Symm.*, p. CLXXVII.

10. EUS., *Hist. Eccl.*, IX, 9.

11. NAZAR., *Pan. Const.*, 25 (BAEHRENS, p. 232).

Imp. P. Valerius Licinianus Licinius Aug. II. <i>A Rome</i> : Imp. M. Aurelius Valerius Maxentius Aug. IV (jusqu'au 27 octobre) <sup>1</sup> .	29 novembre, Annius Anullinus pour la seconde fois; — et de nouveau Aradius Rufinus <sup>2</sup> . Maximin fait décapiter à Nicomédie Lucien, prêtre d'Antioche et auteur d'une édition des Écritures; et Basiliscus, évêque de Comane, est décapité à Alexandrie <sup>3</sup> . Martyre de Silvain, évêque d'Émèse, en Phénicie <sup>4</sup> . Séjour de Constantin en Gaule et particulièrement à Cologne: il revise le cens <sup>5</sup> . Point de départ de l'indiction dite de Constantinople <sup>6</sup> . Constantin, après avoir franchi les Alpes, arrive en Italie <sup>7</sup> . Point de départ de l'indiction dite impériale ou césarienne <sup>8</sup> . Constantin prend Suse, puis Turin. Les victoires de Brescia et de Vérone, où Ruricius Pompeianus, préfet du prétoire, est tué, ont pour conséquence la prise de Vérone. Constantin s'avance vers Rome par la voie Flaminienne <sup>9</sup> . Conversion de Constantin au christianisme: il est anéné par le sentiment du danger qu'il y court en attaquant Maxence et par ses réflexions sur le bonheur dont ont joui les princes chrétiens. Apparition de la croix rapportée par Eusèbe <sup>10</sup> . Bataille du pont Milvius: Maxence, qui finit sa sixième année de règne, est vaincu et se noie dans sa retraite <sup>11</sup> .	7 janvier. Janv.-août. 29 janvier. 1 <sup>er</sup> sept. 24 sept.* 24 sept. 24 sept.-28 oct. Peu av. le 27 oct. 27 octobre.
---	---	---

1. BORGHESI, *Fastes*, V, p. 589.  
 2. *Chronographe de 354*.  
 3. EUS., *Hist. Eccl.*, IX, 6. — ALLARD, V, p. 190-191.  
 4. EUS., *Hist. Eccl.*, IX, 6. — ALLARD, V, p. 191.  
 5. *Chron. Cod. Theod.*, p. v.  
 6. MARTIGNY, p. 352.  
 7. *Chron. Cod. Theod.*, p. vi.  
 8. MARTIGNY, p. 352.  
 9. NAZAR., *Pan. Const.*, 21-26 (BAEHRENS, p. 229-233).  
 10. EUS., *Vit. Const.*, I, 27-31. — D'apr. ZOS., II, 29, Constantin ne se

convertit qu'en 326, après le meurtre de Crispus et de Fausta. — Cette tradition païenne est bien discutée par SOZ., I, 5. — BOISSIER, *R.-D.-M.*, 1886, IV, p. 62-70, défend le récit d'EUSÈBE contre DURUY, VII, p. 55. — SCHULTZE, *Zeitsch. für Kirchengesch.*, VII, p. 348, allègue un passage du discours prononcé par Eusèbe à la dédicace de la basilique de Tyr (EUS., *Hist. Eccl.*, X, 4), pour prouver que la conversion de Constantin est en tout cas antérieure à 314.  
 11. LACT., *Mort. Pers.*, 44.

Constantin entre en triomphe à Rome, accompagné des sénateurs venus à sa rencontre <sup>1</sup> . Constantin casse les gardes prétoriennes, envoie sur le Rhin le reste de l'armée de Maxence: il fait peut-être périr Romulus, fils de Maxence <sup>2</sup> . Le curateur Théotecne installe à Antioche le culte de Zeus Philios, dont l'oracle ordonne l'expulsion des chrétiens; il est promu, en récompense, au gouvernement d'une province, et des arrêtés municipaux proscrivent en tous lieux les chrétiens <sup>3</sup> . Maximin Daïa adresse aux habitants de Tyr une sorte de lettre pastorale ratifiant l'arrêté municipal qui interdit aux chrétiens le séjour de la ville; et cette lettre est communiquée à toutes les provinces <sup>4</sup> . Maximin ordonne de répandre dans les écoles les <i>Acta Pilati</i> , parodie de la passion du Christ <sup>5</sup> . Maximin trace un plan de réforme du clergé païen. Le grand prêtre de chaque province devient un métropolitain; dans chaque ville un grand prêtre doit diriger le clergé inférieur, et faire exécuter contre les pros crits chrétiens les décrets des cités. Tous les temples doivent se régler sur le palais de Maximin, où les cérémonies liturgiques sont quotidiennes <sup>6</sup> . Constantin invite Maximin à cesser ses mauvais traitements contre les chrétiens; Maximin adresse au préfet du prétoire Sabinus un second rescrit pour en ordonner la suspension <sup>7</sup> . Les autorités provinciales d'Afrique instituent un collège de prêtres pour présider à des jeux périodiques en l'honneur de la famille Flavia <sup>8</sup> . Ciria prend le nom de Constantine <sup>9</sup> .	29 octobre. Après le 29 octobre. Fin de l'an. Derniers mois. Dern. mois.
--	--

1. IX *Pan. Const. Aug.*, 19 (BAEHRENS, p. 207). — C. I. L., I, p. 405.  
 2. ZOS., II, 15-17. — IX *Pan. Const. Aug.*, 17-18 (BAEHRENS, p. 206).  
 3. EUS., *Hist. Eccl.*, IX, 3.  
 4. EUS., *Hist. Eccl.*, IX, 7. — En juin, d'apr. MASON, p. 316 et 374.  
 5. EUS., *Hist. Eccl.*, IX, 7.

6. EUS., *Hist. Eccl.*, VIII, 14.  
 7. ALLARD, V, p. 233-235 et 255, n. 2. — EUS., *Hist. Eccl.*, IX, 9, paraît placer ce second rescrit de Maximin après l'édit de Milan.  
 8. VICT., *Caes.*, 40.  
 9. VICT., *Caes.*, 40.

Le trésor public reçoit l'ordre de contribuer à la construction des églises <sup>1</sup>.

Le palais de Fausta est donné au pape Miltiade <sup>2</sup>. Constantin fait réparer à ses frais l'*Aqua Virgo* <sup>3</sup>. Constantin appelle au sénat un grand nombre de provinciaux <sup>4</sup>.

Constantin se laisse dédier par le sénat le petit temple rond bâti par Maxence sur la voie Sacrée en l'honneur de son fils Romulus <sup>5</sup>.

Arius, naguère excommunié comme mélézien, est réconcilié avec l'Église et ordonné prêtre par Achillas, évêque d'Alexandrie <sup>6</sup>.

Mort d'Achillas : Alexandre devient évêque d'Alexandrie <sup>7</sup>.

Constantin réorganise la monnaie d'or par l'introduction du *solidus* de 1/72 de livre = 4 gr. 55<sup>s</sup>.

\* La *pecunia majorina*, de cuivre, devient plus petite et plus légère : le module, au lieu d'être de deuxième grandeur, est de troisième <sup>9</sup>.

L'Orient est affligé par une peste, une famine, et une guerre de Maximin Daïa contre les Arméniens <sup>10</sup>.

La commission envoyée à Carthage par Secundus, évêque de Tigisis, ne peut régler l'affaire de Cécilien. Un conciliabule de soixante-dix évêques Numides, à l'instigation de Donat, évêque des Cases-Noires, dépose Cécilien et nomme à sa place Majorin, qui meurt bientôt après. Cécilien est reconnu par Constantin, qui assure une subvention pécuniaire à l'église d'Afrique <sup>11</sup>.

\* Eusèbe de Césarée compose les livres de la Préparation et de la Démonstration évangélique <sup>12</sup>.

1. EUS., *Vit. Const.*, I, 44.  
2. ALLARD, V, p. 225.  
3. VICT., *Caes.*, 41.  
4. NAZAR, *Pan. Const.*, 35 (BAEHRENS, p. 240).  
5. VICT., *Caes.*, 40. — SCH., II, p. 210.  
6. HÉFÉLÉ, I, p. 235.  
7. HÉFÉLÉ, I, p. 236. — Peut-être le

13 juin, d'apr. TILL., *Mém.*, VI, p. 730-732.  
8. MOMMSEN-BLAGAS, III, p. 64.  
9. 311 ou 312, d'apr. MOMMSEN-BLAGAS, III, p. 99.  
10. EUS., *Hist. Eccl.*, IX, 8.  
11. OPTAT, *De Schism. Don.*, I, 18-20. — HÉFÉLÉ, I, p. 171-174.  
12. TILL., *Mém.*, VII, p. 53-54.

Dern. mois.

Dern. mois.

Dern. mois.

Fin de l'an.

Fin de l'an.

Fin de l'an.

Fin de l'an.

LOIS : *Cod. Theod.*, XI, 29, 1<sup>a</sup>; — XI, 30, 1<sup>2</sup>; — *Fragm. Val.*, 32.

313

Imp. Flavius Valerius Constantinus Aug. III.

Imp. Valerius Licinianus Licinius Aug. III.

Fin de l'an.

Préfet du prétoire : Caecionius Julianus Camenius <sup>3</sup>.

Préfets de la ville : Aradius Rufinus (jusqu'au 8 décembre); — puis C. Caecionius Rufius Volusianus <sup>4</sup>.

\* Vicaire de la ville de Rome : Philippus <sup>5</sup>. Point de départ de l'indiction romaine ou papale <sup>6</sup>. Constantin va de Rome à Milan, où il a une entrevue avec Licinius <sup>7</sup>.

1<sup>er</sup> janvier. Déb. de l'an

Constantin et Licinius, par l'édit de Milan, décident que le culte chrétien, et en conséquence les autres cultes, seront libres à l'avenir, et que les biens ecclésiastiques seront restitués, soit par l'État, soit par les particuliers qui en sont devenus possesseurs <sup>8</sup>.

Mars.

Le mariage de Licinius avec Constancia, sœur de Constantin, a lieu à Milan <sup>9</sup>.

Vers mars.

Maximin Daïa traverse la Bithynie, puis le Bosphore, prend Byzance après un siège de onze jours, puis Héraclée : Licinius l'attend devant Andrinople <sup>10</sup>.

1<sup>ers</sup> mois.

Les donatistes rédigent un *libellus Ecclesiae*

15 avril.

1. SEECK., *Zeitschr. für Rechtsgesch.*, 1889, p. 210, place cette loi au 30 décembre 313.

2. SEECK., *Zeitschr. für Rechtsgesch.*, 1889, pl. 210, place cette loi au 30 décembre 313.

3. SEECK., *Chron. Symm.*, p. CLXXVII.

4. *Chronogr. de 354*. — Dans la loi VII, 21, 1, du *Cod. Theod.*, RITTER, *Prosop. Cod. Theod.*, p. 81, au sujet d'Aradius Rufinus, corrige PP en PV.

5. *Cod. Theod.*, X, 4, 1. — CANTARELLI, p. 79. — Voy. ci-dessous, p. 389, n. 10.

6. MARTIGNY, p. 352.

7. TILL., IV, p. 146, et SEECK., *Zeitschr. für Rechtsgesch.*, 1889, p. 182, n. 4, induisent de LACT., *Mort. Pers.*, 17, que Constantin ne vint à Milan qu'après

avoir pris son troisième consulat à Rome.

8. ALLARD, V, p. 242. — En novembre 312 d'apr. MASON, p. 327-330 et 374. — Janvier 313 d'apr. HERZBERG, III, p. 201. — Juin 313 selon BOISSIER, *R.-D.-M.*, 1887, IV, p. 522. — BEUGNOT, I, p. 57, DE BROGLIE, I, p. 239, BOISSIER, *R.-D.-M.*, 1887, IV, p. 520, admettent un premier édit de tolérance, d'un caractère plus général, entre la victoire de Constantin et l'édit de Milan. — HUNZIKER, p. 246, n. 2, MASON, p. 327-329, et ALLARD, V, p. 241, n. 3, repoussent cette hypothèse, appuyée sur un mot d'Eus., *Hist. Eccl.*, X, 5 : « Πολλὰ καὶ διάφοροι αἰρέσεις ». 9. TILL., IV, p. 146.

10. LACT., *Mort. Pers.*, 45.